GOURVERNANCE PARTAGÉE : LES PRISES DE DÉCISIONS



ORGANISATEUR: MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

THÈME: LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

Initiation



Gratuit



3h



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Créer et Animer les conditions d'une gouvernance partagée au sein de votre collectif, ou association!

4 modules pour découvrir et déployer la gouvernance partagée ! Ils peuvent être distincts, se relient et se complètent !

Ce module est le numéro 3 : Découvrir la gouvernance partagée à travers le champ des prises de décisions

Objectifs:

- Observer les différents modes de prises décisions utilisés au sein de nos collectifs et nos associations
- Découvrir le principe de non-objection dans le cadre d'une prise de décision
- Expérimenter le processus de prise de décision par consentement.

DATE(S) DE LA FORMATION

16 juin 2025

18h - 21h

POUR S'INSCRIRE



0769015912



I.berthe-constant@mres-asso.fr



https://formations-benevoles-hautsdefran...

LIEU DE LA FORMATION

5 rue Jules de Vicq MRES 59800 Lille

STRUCTURE FORMATRICE

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités



Voir la présentation de cette structure



Démarche collective animée par :

